

Intervention de
Yannick Chenevard
Député, co-rapporteur du
Projet de loi d'actualisation de la programmation militaire

Vote solennel, le 1 juillet 2026

- Seul le prononcé fait foi -

11 octobre 1919 Georges Clémenceau :

« Sur le terrain de la lutte militaire, sur le terrain de la bataille économique, il faut lutter, lutter toujours, veiller sans cesse, et celui qui n'est pas la bonne sentinelle et qui ne veille pas est rayé du catalogue des peuples du monde ; il est vaincu ! »¹

Nous achevons aujourd'hui un travail parlementaire conduit dans des délais resserrés, avec toute la gravité que commandent les questions de défense.

Sur ce sujet, pas d'exercice théorique. Derrière chaque décision, chaque vote, il peut y avoir la différence entre la vie et la mort, entre la victoire et la défaite.

Nos débats furent à la hauteur de l'enjeu. Ils permirent d'examiner avec rigueur les adaptations rendues nécessaires par l'évolution du contexte stratégique.

Depuis l'adoption de la LPM, le monde s'est encore durci. En Europe, la guerre s'est installée. Plus loin, le détroit d'Ormuz, la

¹ (Georges Clémenceau au Sénat, le 11 octobre 1919)

mer Rouge sont le théâtre d'affrontements. Encore plus loin, la mer de Chine frémit. Partout, les attaques hybrides se multiplient, les ruptures technologiques s'enchainent.

Face à cette « accélération de l'Histoire » ², l'immobilisme aurait été une faute.

L'actualisation qui nous a été soumise procède d'une logique simple :

Conserver le cap stratégique fixé en 2023, adapter la tactique aux réalités du terrain. Elle ne bouleverse pas notre modèle ; elle le rend plus crédible dans un environnement qui change vite.

Stocks, résilience-logistique, drones, guerre électronique, défense sol-air, renseignement, spatial, cyber, rusticité et esprit de défense. Les armées nous ont exprimé avec lucidité leurs besoins. C'est précisément l'objet de cette actualisation.

Elle consolide notre modèle d'armée complet.

Elle préserve notre capacité à agir.

Elle renforce notre aptitude à durer dans un engagement majeur.

Mais au-delà des équipements, des trajectoires financières, ce texte engage d'abord notre devoir envers **celles et ceux qui servent**.

En ce moment même, nous leur demandons beaucoup.

Notre responsabilité première consiste à leur donner les moyens d'exécuter les missions qui leurs sont confiées par le chef des armées.

Cette actualisation accélère plusieurs programmes, sécurise des capacités critiques, renforce la résilience de notre outil de

² Gomart Thomas, « l'accélération de l'histoire », Editions Tallandier, 2024.

défense. Elle le fait avec une méthode : regarder les menaces en face, adapter notre effort.

En 2028, un nouveau livre blanc permettra de modifier le contrat opérationnel de nos Armées. Il redéfinira leur format.

Mes chers collègues, une nation qui dépend des autres pour sa protection n'est plus libre de ses choix.

C'est la raison pour laquelle ce texte porte aussi une ambition industrielle et technologique. Derrière nos armées, il y a des ouvriers, des techniciens, des ingénieurs, des territoires, des savoir-faire qu'il nous faut préserver dans la durée.

Derrière nos armées il y a des familles.

En conséquence, avec mon collègue corapporteur Jean-Louis Thiériot, nous vous proposons de voter pour cette actualisation.

Je souhaiterais terminer mon propos, en rappelant de nouveau ceux de Georges Clémenceau, mais cette fois, avant la grande guerre :

*« Notre **première pensée**, doit être de maintenir la France dans son glorieux renom, dans sa haute dignité. Puisqu'on ne respecte que les forts, le peuple français doit être mis en état de défendre son sol, ses traditions, son histoire, sa langue, sa pensée, qui ne pourraient subir d'atteinte sans une diminution de l'humanité. »³*

Je vous remercie !

³ « Il veut une France forte, comme il l'écrit en avril 1910 à Francisque Varenne, qui vient de fonder le quotidien radical Le Journal du Var »

Extrait de : Le Monde selon Clemenceau : Formules assassines, traits d'humour, discours et prophéties